



Synthèse de l'atelier de préfiguration du 29 février 2024

--

Groupe-projet « Renforcement de l'observation territoriale en santé environnement »

Après avoir rappelé le contexte de création du groupe-projet, cette synthèse revient sur l'atelier de préfiguration organisé fin février et sur les différents enseignements qui ont pu être tirés des échanges et des tables rondes, de façon à prioriser un axe de travail pour lancer le groupe-projet.



Contexte

Un besoin de renforcer l'observation territoriale en santé environnement

Dans le cadre du PRSE 4 et de son action 16.1 portée par l'ORS Île-de-France, un groupe-projet ÎSÉE a été initié afin de renforcer l'observation territoriale en santé environnement, notamment pour mieux répondre aux besoins des collectivités territoriales.

Cette démarche part du constat que ces dernières ont besoin de données, d'accompagnement technique et méthodologique pour mieux appréhender des problématiques complexes auxquelles elles doivent apporter des réponses. Dans le domaine de la santé environnement, l'expertise existe et des outils ont été développés mais les territoires disent manquer de ressources. Autrement dit, le recours des collectivités à l'observation territoriale, c'est-à-dire à la production et à l'analyse de données visant à mieux connaître un territoire, pourrait être plus important.

Ainsi, le groupe-projet a plusieurs ambitions : adapter l'observation aux besoins des collectivités territoriales, mieux identifier et documenter les problématiques émergentes, avoir un apport réciproque entre les collectivités et les acteurs de l'observation.

Les collectivités territoriales constituent donc le cœur de cible du groupe-projet, qui cherche à mieux identifier leurs besoins en matière d'observation en santé environnement et à rendre visible les démarches et les ressources existantes, pour leur permettre de mieux s'en saisir.

Un atelier pour préfigurer le groupe-projet

En vue de lancer le groupe-projet, le Réseau ÎSÉE a organisé un atelier de préfiguration le jeudi 29 février 2024.

L'atelier était animé par l'équipe ÎSÉE (avec Célia Colombier, animatrice du réseau ; Julien Eliasu, en charge du projet de renforcement de l'observation territoriale en santé environnement ; Manon Legeay, chargée de projet « une seule santé ») et par Sabine Host, chargée d'études santé environnement à l'ORS Île-de-France. 25 personnes ont pris part à cette matinée d'échanges avec à la fois des représentants de collectivités territoriales (agents ou élus), mais aussi divers acteurs de l'observation (chargés d'études, chercheurs, professionnels de santé).

L'atelier s'est déroulé sur deux heures : la première heure était consacrée à la présentation des constats faits par l'ORS, puis à un temps d'échanges sur ces constats entre les différents participants ; la deuxième heure était consacrée à des tables rondes autour de quatre axes de travail pré-identifiés afin de guider la réflexion :

- Axe 1 – Consolider le diagnostic en partant des besoins des collectivités
- Axe 2 – Valoriser les données et les outils existants
- Axe 3 – Rapprocher les acteurs de l'observation et les collectivités
- Axe 4 – Identifier les acteurs de l'observation (4^e axe identifié au cours de l'atelier)

La partie qui suit restitue de manière synthétique les différentes réflexions qui ont été menées durant l'atelier.



Restitution des réflexions

Consolidation du diagnostic

Une nécessité de mieux définir ce que l'on entend par santé environnement

Avant de se lancer dans un travail d'observation à proprement parler, il est important de définir ce que l'on entend par santé environnement. Il convient de définir un périmètre, tant le sujet est vaste : quelles thématiques vont rentrer dans la définition de la santé environnement ? Quels liens peuvent-être faits, concrètement, avec les compétences des collectivités ?

Les cibles et les acteurs de l'observation

Il faut définir quelles sont les **cibles** et qui sont les **acteurs de l'observation**. Or, il ne s'agit pas d'une distinction claire et nette car on peut être à la fois acteur et cible.

Dans le constat fait par l'ORS, les collectivités territoriales apparaissent comme les principales cibles de l'observation, mais cette limitation aux seules collectivités n'est-elle pas un peu restrictive ? Ne faudrait-il pas élargir à d'autres cibles ? On pourrait notamment penser aux professionnels de santé mais aussi aux citoyens, à la société civile.

La définition de ce que l'on entend par « acteurs de l'observation » est loin d'être arrêtée. Dans la réalisation du constat, l'ORS définit les acteurs de l'observation comme étant des producteurs de données et/ou d'études qui participent de fait à porter les travaux d'observation : il s'agit des **acteurs « traditionnels »** de l'observation.

Cependant, ces acteurs ne sont pas les seuls à faire de l'observation : les collectivités territoriales peuvent elles aussi être actrices de l'observation en portant des observatoires territoriaux, en s'appuyant sur un système d'information géographique (SIG) permettant de réaliser un travail cartographique nécessaire à l'observation, mais surtout par la connaissance qu'elles ont de leur territoire.. Aussi, les citoyens peuvent être acteurs de l'observation en participant notamment à des démarches mises en place par les collectivités tels que les contrats locaux de santé. **L'observation doit d'ailleurs être envisagée avec et pour les collectivités, et donc avec et pour les citoyens**, qui se retrouvent ainsi à la fois acteurs et cibles.

Des besoins divers pour les collectivités territoriales, mais loin d'être tous recensés

La question des besoins des collectivités a surtout été abordée sous l'angle de l'accès aux données, nous y reviendrons donc plus en détails dans le développement de cet axe. Aussi, il y a un besoin de prioriser les enjeux selon les collectivités, et notamment selon leurs compétences.

Plusieurs points et besoins ont été mis en évidence lors de la table-ronde :

- Le besoin de décliner les études aux échelles les plus appropriées
- Le déficit d'informations sur certains sujets (dont les sujets émergents)
- La difficulté de connaître l'état de santé environnement du territoire
- Manque de vision transversale vs observation thématique



Valorisation de la donnée et des outils existants

Les participants ont manifesté un vif intérêt pour la donnée et pour sa valorisation avec un certain nombre d'attentes et de propositions.

Le problème du foisonnement des données et des sites ressources

Plusieurs participants ont pointé du doigt le fait qu'il y avait beaucoup de données en santé environnement et que les collectivités ne savaient pas par où commencer. Aussi, a été soulevé un problème de lisibilité de la donnée avec parfois les mêmes indicateurs proposés par plusieurs structures, et donc des doublons. Il y a un besoin d'homogénéisation et de coordination entre producteurs de données.

Des données et des ressources parfois inadaptées à la cible (question de l'adéquation du format)

Un point de vigilance se pose concernant les données brutes (à traiter via des outils spécifiques comme les SIG par exemple) : toutes les collectivités n'ont pas les compétences et les ressources humaines pour travailler sur les données d'observation. Aussi, elles ne disposent pas toutes d'un SIG ou bien celui-ci n'est réservé que pour certains services (voirie, urbanisme).

Un manque d'explicitation des leviers d'action : du diagnostic à l'action

Le lien entre l'observation et l'action doit être explicité, la donnée doit permettre d'identifier facilement les leviers d'action. Ce travail d'acculturation pourrait passer par la création d'un espace d'échanges entre les collectivités et les acteurs de l'observation afin d'indiquer directement les liens entre les données mises à disposition et les politiques publiques concernées, de façon à rendre les données plus « pratiques » à utiliser. Les données d'observation idéalement devraient permettre d'évaluer les politiques.

Les participants insistent aussi sur l'importance de faire le lien entre les données et les compétences des collectivités pour être plus en phase avec l'opérationnel.

Il est par ailleurs ressorti l'enjeu de la sensibilisation des collectivités territoriales à la santé environnement et de leur acculturation aux sujets de santé environnement en lien avec leurs besoins, sur leurs territoires, en allant au-delà des questions réglementaires.

Aussi, ce travail de sensibilisation concerne bien évidemment la donnée et son usage.

Former à l'utilisation des données

La nécessité de **mieux former** les agents des collectivités à l'utilisation des données a été mise en avant avec plusieurs propositions concrètes :

- Prévoir des temps de formation qui permettent de faire pratiquer les agents
- Faire suivre ces formations par des tutoriels afin de permettre aux agents de revenir vers tel ou tel point à tout moment
- Vulgariser davantage les indicateurs et leurs supports (il a par exemple été mentionné le fait que les cartographies interactives de l'ORS étaient très riches mais pas forcément toujours très simples à comprendre et à utiliser)
- Acculturer à la sémantique utilisée en santé environnement afin de faciliter la recherche de références



Mention est faite des agents mais les formations peuvent également s'adresser aux élus afin de leur permettre de mieux comprendre le rôle de la donnée dans le travail d'observation, et dans la prise de décisions.

Ce travail de formation participe ainsi à une meilleure acculturation aux données et à leur utilisation.

Mieux communiquer à l'attention des publics cibles

La **communication** à l'attention des publics cibles est un autre point important dans la valorisation de la donnée et des outils existants. Il faut considérer que tout le monde est acteur de la santé et donc que cette dernière concerne tous les services d'une collectivité.

Pour bien communiquer sur les données et les outils existants, les retours d'expériences constituent un premier élément permettant de montrer concrètement comment une collectivité a pu mener un travail d'observation en santé environnement, de façon à donner des idées à d'autres collectivités.

D'autres éléments ont aussi été mis en avant par les participants pour une meilleure communication :

- Organiser des événements en présentiel
- Organiser des jeux de type « serious game »
- Faire du partage d'expérience
- Travailler sur le référencement des études

La mise en place d'une instance d'échanges entre acteurs de l'observation et collectivités territoriales

La mise en place d'une instance d'échanges a suscité l'intérêt des participants qui ont proposé de créer un espace d'échanges afin de faire dialoguer des experts (aussi bien de la connaissance scientifique que de la donnée) et des décideurs (collectivités) mais aussi d'autres acteurs du terrain tels que des associations.

Création d'un espace dédié sur la plateforme du réseau

La plateforme Expertises Territoires pourrait héberger un espace d'échanges entre collectivités territoriales et acteurs de l'observation afin de faciliter les interactions, et de rapprocher les acteurs.

Organisation de journées d'échanges

Ces échanges pourraient par exemple se faire lors de journées thématiques qui mobiliseraient des acteurs de l'observation et des collectivités afin d'avoir du partage d'expériences avec des retours concrets de travaux de terrain sur la mobilisation des données d'observation pour mettre en œuvre des politiques locales : l'objectif étant d'accompagner le passage à l'action.



Renforcer l'implication des collectivités dans la confection des études

Intégrer des collectivités et des acteurs du territoire dans la méthodologie des études afin d'avoir une connaissance plus fine du territoire étudié, plus proche des réalités du terrain et qui soit donc moins « hors sol ».

Des propositions d'actions concrètes à mettre en place

Il ressort des différentes tables rondes un certain nombre de propositions concrètes à mettre en place.

Réaliser une enquête auprès des collectivités pour mieux recenser leurs besoins

L'une des solutions pour faire remonter les besoins serait de **mener une enquête territoriale auprès des collectivités** : cette enquête permettrait d'identifier des problématiques spécifiques à certains types de collectivités (urbaines/rurales) mais également de faire remonter l'usage des données. Le recensement des besoins pourrait aussi passer par la mise en place d'une interface, une sorte de « cahier de doléances ».

Avoir un référent santé environnement dans chaque collectivité

Afin de davantage impliquer les collectivités dans la réalisation des études et pour mieux communiquer et sensibiliser à l'usage de la donnée, il a été évoqué à plusieurs reprises (en particulier dans l'axe 2) l'intérêt d'avoir un référent sur les sujets de santé environnement dans chaque collectivité : une personne qui soit une « porte d'entrée » unique pour ces sujets au sein de la collectivité et qui permette ainsi de mieux faire remonter les besoins mais également d'acculturer les équipes. Cependant, toutes les collectivités n'ont pas les moyens humains et financiers d'avoir un tel référent (sachant que parfois elles ne disposent même pas d'un référent santé).

Inclure davantage les citoyens dans la démarche d'observation

Le rôle de la **participation citoyenne** est également mis en avant avec la proposition de mettre en place un outil d'agrégation permettant de faire remonter les propositions des habitants de la collectivité et ainsi de les intégrer pleinement à la démarche d'observation.

Intégrer les enjeux de santé environnement dans les contrats locaux de santé

Les contrats locaux de santé (CLS) peuvent constituer un bon moyen pour intégrer les enjeux de santé environnement au sein d'une collectivité territoriale. En effet, lors de leur mise en place ou de leur mise à jour, il y a tout un travail de réflexion et d'échanges qui se fait, en associant la population notamment, ce qui peut donc être pratique pour intégrer les questions de santé environnement et les mettre en valeur. Il faudrait donc inciter les CLS à intégrer un axe santé environnement afin de généraliser la prise en compte de cette dernière dans les politiques de santé à l'échelon local.



Quel mandat pour le groupe-projet ? Quelques pistes d'action

Plusieurs points ressortent des échanges qui ont été menés durant la réunion.

On constate tout d'abord que **la priorité est donnée au renforcement du diagnostic** fait par l'ORS. Cependant, ce n'est pas une priorisation claire et nette car la **question de la donnée et de son appropriation** apparaît également comme un axe à développer, cette dernière constituant un intérêt majeur pour les collectivités mais qui ne savent pas toujours comment bien l'exploiter. Enfin, la **question des échelles** revient régulièrement en filigrane, que ce soit dans le renforcement du diagnostic ou dans la valorisation des données et des outils.

Compte tenu de la priorisation faite du renforcement du diagnostic, il est proposé d'initier les travaux du groupe par ce premier axe qui portera plus précisément sur l'identification des thèmes de l'observation en santé environnement, des acteurs et cibles, ainsi que des besoins des collectivités.

Lors de l'atelier, l'idée d'organiser une rencontre sur ce sujet a émergé. Afin de restituer les réflexions menées sur ce sujet, il a été décidé lors du dernier Copil ÎSÉE de faire porter la journée annuelle du réseau sur « Renforcer l'observation territoriale en santé environnement » en octobre 2024.

Ainsi les travaux initiaux du groupe seront menés dans un calendrier contraint puisqu'ils se conjugueront avec l'organisation de l'événement qui a vocation à faire émerger les problématiques et à valoriser les retours d'expériences portées par les différents acteurs et utilisateurs de l'observation.

Le groupe devra être équilibré autant que possible avec à la fois des représentants des collectivités territoriales et des acteurs de l'observation (producteurs d'études, de données). Il est envisagé d'avoir entre 10 et 15 participants.

Une invitation détaillant le mandat du groupe-projet ainsi que son programme pour les prochains mois sera envoyée aux participants d'ici fin mars.